

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2014 à 20 heures 30**

Présents : ADRIEN Eliane, ARGAUD Roland, CHAPUS Simon, DESESTRES Philippe, GIRARDOT Francis, LUPOVICI Catherine, NICOLAS Henri, NICOLAS Marie-Paule, PETITJEAN Cyriaque, ROURE Solange

Procuration: CHAREYRON Jeanine, MARTIN Sylvie, ROCHE Isabelle

Absents : BEAL André, PLANTIER Jean-Luc

Secrétaire de séance: ARGAUD Roland

Le compte rendu de la réunion précédente et approuvé, M le Maire passe à l'ordre du jour.

Elections sénatoriales

Le conseil municipal s'est réuni le 20 juin 2014 date impérative pour la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Sont proclamés élus, les candidats de la liste « Unis pour l'avenir de Saint Martin de Valamas »

Les délégués : CHAPUS Simon – ADRIEN Eliane – PETITJEAN Cyriaque

Les suppléants : LUPOVICI Catherine – GIRARDOT Francis – ROURE Solange

Convention de travaux de débroussaillage

Suite à appel à candidature, le conseil municipal à l'unanimité confie les travaux de débroussaillage des voies communales de la commune à l'entreprise SMB Maçonnerie. Une convention sera établie en ce sens pour une durée de 6 mois à compter du 01 juillet 2014.

Réfection de la toiture salle des Voutes

M le Maire informe le conseil municipal de l'urgence à effectuer des travaux de réfection de la toiture du bâtiment communal « salle des voûtes » rue de la Poste.

Le conseil municipal délibère et donne son accord de principe pour un montant estimatif de 52000 euros HT dans l'attente de réception des devis demandés, approuve le plan de financement qui prévoit une subvention Etat DETR de 30% et autorise M le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces travaux.

Convention avec la scierie Moulin SAS et CEYTE Dominique exploitant forestier

Une convention portant réglementation de l'utilisation de la voie communale d'Albagnas dans le cadre de l'exploitation forestière est signée entre la mairie, la scierie Moulin et M Ceyte.

Contrôle des installations électriques

Des devis pour le contrôle des installations électriques ont été étudiés, le CM décide de confier cette prestation à l'entreprise VERITAS VALENCE pour un montant annuel de 1450,00 euros HT.

Réforme des rythmes scolaires

La municipalité a décidé de mettre en place les rythmes scolaires dès la rentrée de septembre. En accord avec le centre de loisirs un projet pédagogique est mis en place. Une convention sera établie entre le centre de loisirs et la commune. Certaines modalités d'application de cette réforme sont encore en cours de réflexion.

Eclairage public

Le CM a décidé de lancer la 4^{ème} tranche d'éclairage public du Cadet au bâtiment Pauchelon à La Plaine d'un montant de 37000 euros subventionnée par le SDE à hauteur de 15250 € Seront ajoutés à ce programme, le renforcement de l'éclairage au niveau de la maison de santé et la pose d'un candélabre au parking des Horts.

Goudronnage

En fonction de l'enveloppe budgétaire consacrée, un programme prévisionnel de goudronnage a été établi et des devis demandés pour :

- le parking des Horts
- une portion de la route du Vernet
- Crezenoux le bas le Devez
- Les Fenestres

Entretien du stade

M le Maire informe le conseil municipal que la tondeuse du stade doit être changée. Etant donné le coût de ce matériel le CM décide de demander des devis à des professionnels pour la tonte du terrain.

Demande d'adhésion au SIVU SAIGC

La commune de Jaunac a émis le souhait d'adhérer au service informatique du SIVU SAIGC. Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette nouvelle adhésion.

Demande de subvention exceptionnelle

Des petites notes de Rochebonne, pour leur déplacement à Colmars les Alpes. Le conseil après délibération accorde à cette association une subvention de 200 €

Courriers

-De M et Mme HIRT pour leur satisfaction concernant l'entretien des bancs à Helbuel ainsi que le nettoyage du chemin communal le Bourget –Bas et Helbuel

L'ordre du jour est épuisé
La séance est levée à 23 h